



La Vermeille

Les maisons en galets

Les maisons se construisaient en galets, trouvés dans les champs ou les rivières. Le nom Galaure vient de « Galets ».

Les galets sont des éléments décoratifs avec la disposition en arrêtes de poissons.



La molasse

La molasse est traditionnellement utilisée pour la fabrication des maisons en Drôme des Collines. De couleur jaune-beige, elle est formée grâce à des grains de sable cimentés par les dépôts calcaires des eaux d'infiltration.

Dès l'époque romaine, la molasse était utilisée car son extraction est facile (elle se trouve en surface). Elle servait de pierre.

L'asperge de la région

L'asperge se cultive dans un sol sableux. La plantation se fait en hiver et la récolte se fait au printemps, la 3ème année de culture lorsque les asperges font 20 cm d haut et que les pointes sont encore serrées.

Pour les Grecs, ce légume était voué à Aphrodite, déesse de l'amour et vendu pour ses propriétés aphrodisiaques. D'ailleurs, son nom provient du grec « asparagos » et celui d' « asperge » est apparu en France en 1256.



AU DEPART DU CAMPING

Fiche de randonnée « La Vermeille »

Durée : 1h15

Distance : 4km

Niveau : Facile

Ne pas oublier :



RESPECTER LA NATURE



Cette randonnée est une suggestion ainsi le camping décline toutes responsabilités en cas d'accident.

La Vermeille est le nom de la rivière, affluent de la Galaure.

Itinéraire

« La Vermeille »

1. Sortir du camping à droite.



2. Tourner de nouveau à droite Chemin de la Garenne.

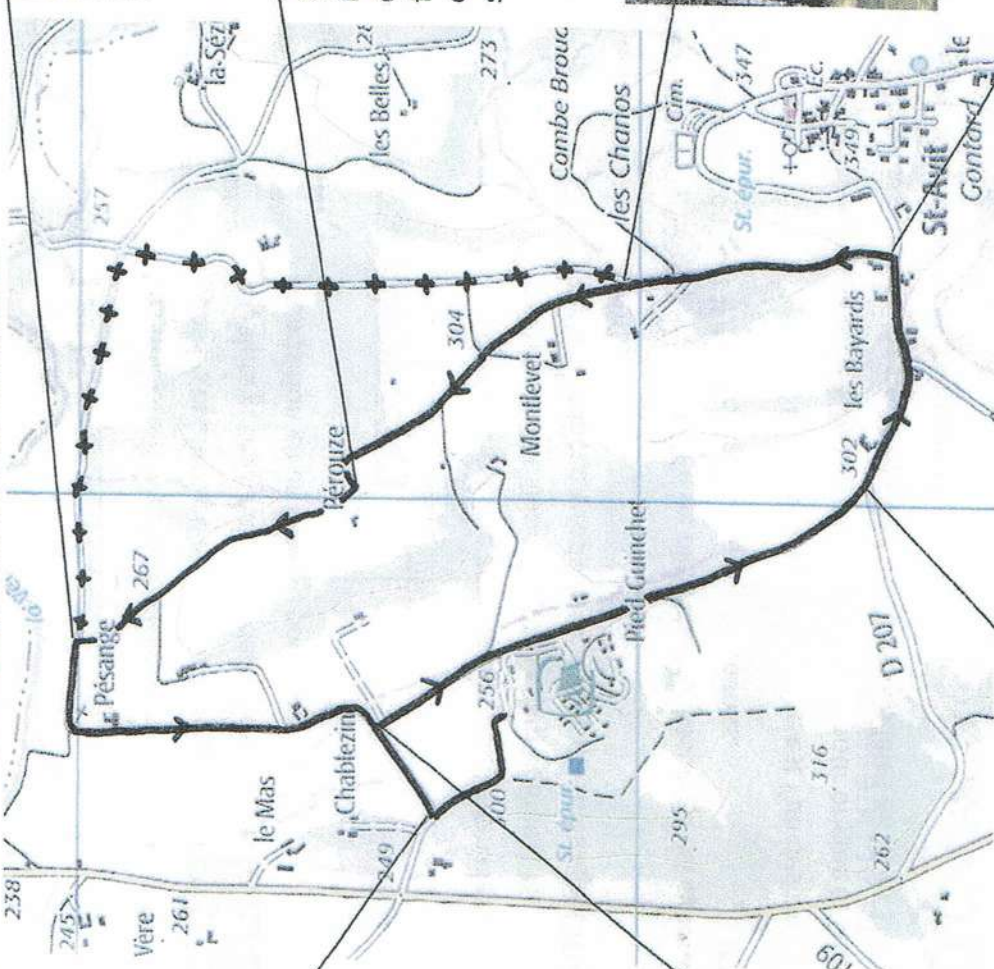


3. Au croisement avec la D207, tourner à gauche jusqu'aux maisons des Bayards.



8. Avez-vous remarqué dans le virage la croix à gauche ?

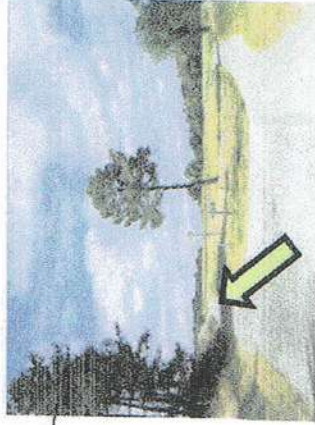
Suivre cette route goudronnée, longer la maison « la Vermeille ». Vous reviendrez au camping sur cette route pendant 800m.



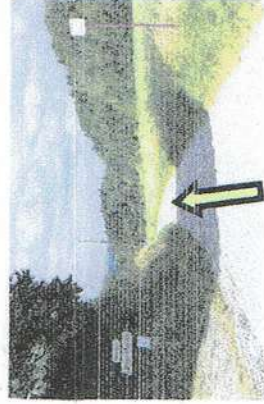
6. Continuer jusqu'à la fin de la route goudronnée. Arrivés en face de la maison, emprunter le chemin sur la droite.



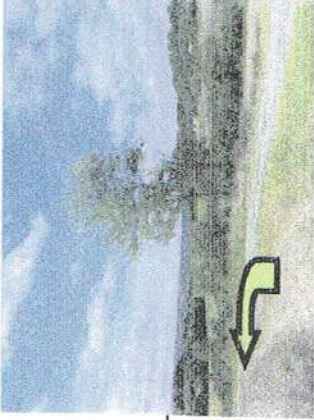
5. A l'intersection suivante, suivre le chemin de Pésange en haut, sur votre gauche.



4. Traverser le hameau les Bayards et à l'intersection suivante tourner à gauche, direction Station d'épuration en suivant le chemin de Pérouze.



7. Vous débouchez sur une route qu'il faut suivre sur la gauche.



Légende

- Itinéraire normal : 4 km
- + Itinéraire bis (+ 600 m) : 4.6 km